



Bourse du Travail
Place Guichard
69422 Lyon cedex 03

Lyon, le 22 juin 2026

Tél : 04 78 60 93 25
Mail : interco69@interco.cfdt.fr

CONGRES CFDT BORDEAUX 22 au 26 juin 2026

INTERVENTION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

1-Combat contre la réforme des retraites à 64 ans

Fort du vote de l'amendement retraite au Congrès de Lyon 2022 notre organisation s'est fortement mobilisée (14 journées sur 6 mois) pour combattre cette réforme de la retraite à 64 ans ; jusqu'à obtenir sa suspension en octobre 2025.

La Confédération a contribué à mobilier moyens financiers (prise en charge CNAS par ex) et matériels pour venir en soutien des mobilisations dans la rue.

A cette occasion +++ forte visibilité de notre Secrétaire générale dans les médias tandis qu'en région se créent des collectifs URI/Syndicats entièrement dédiés aux nombreuses mobilisations dans l'espace public et auprès des Employeurs.

2-La place du revendicatif fonction publique

Nous apprécions la plus grande place accordée dans le bilan de l'activité confédérale, aux enjeux spécifiques de la fonction publique. La question du pouvoir d'achat étant bien évidemment le sujet central avec la revendication constante d'augmentation du point d'indice.

Concernant le CETU (compte épargne temps universel) , nous persistons à contester cette revendication confédérale ; c'est une mesure non réaliste et peu parlante pour les agents.

Nous revendiquons la mise en œuvre de négociations nationales sur l'adaptation du temps de travail (notamment en période de canicule).

On doit continuer à croire à une baisse du temps de travail.

Concernant le dialogue social nous alertons à nouveau la confédération sur nos difficultés dans la fonction publique territoriale et demandons la mise en place de négociations obligatoires permettant de bénéficier de nouveaux droits face à des employeurs notamment qui se croient tout puissants. Pour rappel, nous faisons face régulièrement au fameux principe constitutionnel de « libre administration » ce qui nous limite dans les possibilités de contraintes sur lesquelles nous pouvons faire pression pour nos collègues.

3-Rendez-vous des Syndicats

C'est une initiative appréciée permettant des échanges , de l'écoute.

Nous regrettons les expressions « pistes d'évolution » , « expérimentations » !

Nous attendons des actions concrètes.

Le projet d'augmenter la cotisation ne nous convient pas.

N'aurait-il pas été mieux plus de se questionner, par exemple, sur les **4,8 millions d'euros annuels** utilisés par la création, et l'impression du CFDT magazine.

D'autres pistes d'économies de gestion seraient envisageables avant de décider une augmentation des cotisations.

4-Fédération INTERCO en crise

Depuis son dernier Congrès en juin 2025 à Orléans la crise de gouvernance de la Fédération Interco ne cesse de s'aggraver , marquée par des départs non voulus de militants , des décisions du Conseil fédérale incompréhensibles en matière de gestion de la ressource militante (place des secrétaires fédéraux) , etc...

Notre Syndicat a manifesté son inquiétude auprès de la Fédération comme de la Confédération , sans réponses concrètes à ce jour , dans une période critique de campagne électorale (élections professionnelles prévues le 10 décembre 2026).

L'ensemble du collectif fédéral est mis à mal par des dissensions permanentes avec qui prennent la dimension délirante de conflits interpersonnels portés devant la justice

Nous demandons à la Confédération d'agir fermement pour mettre fin à cette situation délétère.

5-Une information financière insuffisante

Nous constatons que le rapport financier est insuffisamment renseigné : absence d'évolution des réserves , absence d'indicateurs de gestion ,...

Il aurait été souhaitable de développer l'information financière surtout au moment ou il est demandé davantage de recettes (augmentation de la cotisation).